

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

*Union – Discipline – Travail*



**DECLARATION DE S.E.M. LARGATON GILBERT OUATTARA  
AMBASSADEUR, REPRESENTANT  
PERMANENT DE LA CÔTE D'IVOIRE A VIENNE  
Mardi 23 septembre 2014**

**58ème Session ordinaire de la Conférence générale  
de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique**

**Vienne, 22 – 26 Septembre 2014**

**Monsieur le Président,**

Au nom de la délégation de la Côte d'Ivoire que j'ai l'honneur de conduire, je voudrais m'associer à mes illustres prédécesseurs pour présenter mes vives félicitations pour votre élection à la présidence de la **58<sup>e</sup> Session** ordinaire de la conférence générale de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA).

Ces félicitations s'adressent également à tous les autres membres de votre bureau.

Je suis persuadé que sous votre présidence éclairée, les résultats de nos délibérations auront un impact décisif sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique dans le monde.

Je tiens donc à vous assurer de la franche collaboration de la délégation ivoirienne pour le succès de cette session.

La délégation de la Côte d'Ivoire se réjouit de l'admission de la République des **Comores**, de la République de **Vanuatu**, de la République Coopérative de **Guyana** et de la République de **Djibouti** comme nouveaux Etats Membres de l'Agence, et leur souhaite la bienvenue.

Je saisis cette opportunité, pour saluer Son Excellence **Monsieur Yukiya AMANO**, Directeur général de l'Agence et le féliciter pour l'excellent travail accompli au cours de la période écoulée et dont fait état le rapport 2013.

**Monsieur le Président,**  
**Honorables délégués,**

La coopération technique est un instrument essentiel de l'Agence permettant la mise en œuvre des technologies nucléaires à des fins pacifiques au profit des Etats Membres. Aussi, voudrais-je profiter

de cette occasion pour adresser mes vifs remerciements au Groupe de travail sur le financement des activités de l'Agence et leurs co-présidents. Leur rapport, fruit d'un travail ardu, propose des pistes destinées à promouvoir des ressources suffisantes, assurées et prévisibles, au Fonds de coopération technique. Il s'agit là d'une avancée majeure, gage d'une pérennisation de cet outil.

Grâce à la coopération avec l'Agence, la Côte d'Ivoire a pu développer et renforcer les capacités en ressources humaines nationales dans les domaines de l'agriculture, de la santé humaine, de la production et de la santé animales, de la disponibilité en eau potable et de la préservation de l'environnement.

**Monsieur le Président,  
Honorables délégués ;**

La Côte d'Ivoire saisit l'occasion de la 58<sup>ème</sup> Conférence générale, pour réaffirmer son adhésion totale aux objectifs de l'AIEA notamment celui d'atteindre un niveau de sécurité mondiale satisfaisant. A cet effet, elle prend la mesure de toute sa responsabilité pour assurer la sécurité nucléaire dans son pays.

C'est pourquoi, le Parlement ivoirien a adopté, le 10 octobre 2013, la loi n° 2013-701 portant création de **l'Autorité de Régulation, de Radioprotection, de Sûreté et Sécurité Nucléaires (ARSN)**. Ses textes d'application, jetant les bases de cette institution, ont été signés le 12 juin 2014.

Signalons qu'avec l'appui de l'Agence, notre pays a finalisé son projet de **Plan d'Appui à la Sécurité Nucléaire** au cours d'un atelier qu'elle a organisé du **19 au 21 août 2014** à Abidjan.

Avec ce Plan qui sera très bientôt approuvé par le Gouvernement ivoirien, notre pays s'engage à renforcer le cadre législatif et réglementaire qui aboutira à la mise en place de l'**Autorité**.

Certes beaucoup reste à faire mais le Gouvernement ivoirien tient à rassurer l'Agence qu'elle ne ménagera aucun effort pour œuvrer en complète synergie avec l'ensemble de la communauté internationale, en vue d'une utilisation sûre des technologies nucléaires.

A cet égard, la coopération technique de l'Agence avec la Côte d'Ivoire a porté sur des appuis financiers et techniques ainsi que l'envoi d'experts, l'octroi de bourses, et la fourniture d'équipements.

De façon particulière, il ne fait aucun doute que les projets permettant l'utilisation des Techniques de l'Insecte Stérile (TIS) ont contribué à la réduction de la mortalité animale dans les zones rurales.

Aussi, nous saluons les efforts de l'Agence et de la FAO pour leur coopération destinée à l'utilisation des TIS en vue d'éradiquer les maladies transmises par les moustiques telles que le paludisme, la dengue, la fièvre jaune qui restent des menaces pour la santé de millions de personnes dans le monde et particulièrement en Afrique.

**Monsieur le Président,**

La Côte d'Ivoire se félicite de la qualité des projets nationaux exécutés avec l'assistance de l'Agence. Je citerais particulièrement le projet de construction d'un Centre de médecine nucléaire de référence associé à la formation de médecins et d'experts en la matière.

A cet effet, le Président de la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence, Monsieur Alassane OUATTARA, lors d'une visite récente du chantier dudit Centre, a réitéré sa ferme volonté de le rendre fonctionnel avant la fin de l'année 2014.

A ce propos, je voudrais ici, exprimer toute la gratitude du Gouvernement ivoirien pour l'appui dont il a bénéficié et qu'il continue de bénéficier de la part de l'Agence pour la réalisation de tous les projets qui répondent aux besoins de sa population.

La Côte d'Ivoire, depuis son adhésion à l'AIEA en 1963, a orienté sa coopération avec l'Agence dans le domaine du développement économique et social : santé humaine, agriculture, santé animale, industrie agro-alimentaire.

### **Monsieur le Président,**

Dans le cadre de la santé humaine, le gouvernement a décidé de mettre un accent particulier sur la prévention et le traitement du cancer par les techniques et applications nucléaires. Cette maladie constitue aujourd'hui, en effet, un problème majeur de santé publique en Côte d'Ivoire. Les cancers du sein, du col de l'utérus chez la femme, du foie et de la prostate chez l'homme et le Burkitt chez l'enfant sont les cas les plus courants. Selon le registre du cancer d'Abidjan et l'OMS, plus de **20 000** nouveaux cas de cancer en moyenne sont découverts chaque année dans notre pays.

C'est pourquoi, le gouvernement ivoirien a décidé de proposer comme projets prioritaires la construction d'un centre de médecine nucléaire de référence ainsi qu'un centre d'oncologie médicale et de radiothérapie.

A ce propos, je remercie l'Agence pour tout son soutien à la conduite des travaux de construction du centre de médecine

nucléaire démarrés depuis le mois de mai 2012 et qui s'achèveront avant la fin de cette année et la réalisation du centre de radiothérapie en chantier à partir de janvier 2015.

Je ne saurais oublier le programme cadre de l'AIEA pour la lutte contre le cancer – PACT- dans les domaines

- 1) De la formation des médecins et des experts en matière de cancérologie,
- 2) la mobilisation des ressources auprès des donateurs traditionnels ou récents.

Grâce au PACT, notamment après la mission **Impact** en 2010, la Côte d'Ivoire a enregistré les réalisations suivantes :

- la reprise de l'enregistrement du cancer à travers le registre du cancer d'Abidjan ;
- le passage à grande échelle du dépistage du cancer du col de l'utérus ;
- la vaccination anti- papilloma virus chez les fillettes de 9-13 ans ;
- la transmission d'une requête de financement à la Banque Islamique de Développement (BID) pour la construction du Centre de Radiothérapie et d'Oncologie Médicale.

Pour consolider ces acquis, il ya lieu de s'attaquer à la question de la formation des professionnels de la cancérologie pour le fonctionnement optimum du futur centre de cancérologie.

Le Gouvernement ivoirien salue la transformation du PACT en Division : cela traduit la volonté du Secrétariat de coordonner et renforcer les moyens de lutte contre le cancer.

Monsieur le Président,

S'agissant du Programme de coopération africaine –AFRA - nous encourageons les efforts mis en œuvre pour consolider la coopération technique entre les Etats Membres, développer les capacités en ressources humaines nationales et régionales dans les domaines de la science et des technologies nucléaires.

En effet, le programme AFRA joue un rôle capital dans la mobilisation des ressources et des expertises régionales pour affronter les défis auxquels font face les pays africains. Il constitue aussi un cadre idéal pour le développement, les échanges d'expérience et le renforcement des capacités nationales propres. Nous nous engageons à renforcer notre collaboration dans ce domaine et à une plus grande implication de nos institutions nationales dans sa mise en œuvre.

**Monsieur le Président,**

Avant de terminer, permettez-moi de saisir l'opportunité de cette tribune pour renouveler les remerciements du Gouvernement et du Peuple Ivoiriens au Directeur Général de l'AIEA, au Département de la Coopération Technique, particulièrement à la Section Afrique pour l'excellente collaboration avec la Côte d'Ivoire.

Je souhaite plein succès à nos travaux.

**Je vous remercie**